

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 645

présenté par
M. Morin

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de supprimer l'article 14.